

INFOS TRAVAUX 77

Le Département de Seine-et-Marne réalise actuellement des travaux de réfection sur les ponts de Marolles-sur-Seine (RD29)

Du 16 mai au 31 août 2022, le Département de Seine-et-Marne réalise des travaux de réfection sur les ponts de Marolles-sur-Seine situés sur la RD29. Objectif : assurer la sécurité des usagers et pérenniser le patrimoine des ouvrages d'art du territoire.

Le Département de Seine-et-Marne mène actuellement des opérations de réfection de l'étanchéité, des chaussées, trottoirs et joints de dilatation sur les ponts de Marolles-sur-Seine. Un abattage de certains arbres est notamment nécessaire pour assurer la sécurité des usagers.

Pour permettre la bonne exécution des travaux, la RD29 sera totalement fermée à la circulation. Seuls les piétons conserveront un passage. Un accès à l'île aux Moines pour les bateliers, VNF (Voies navigables de France) et les riverains sera conservé tout au long du chantier par le Nord ou le Sud, sauf lors de la réalisation des joints de chaussée.

Ces travaux d'un montant de 560 000 € sont entièrement financés par le Département de Seine-et-Marne.

Le Département renouvelle la couche de roulement sur les communes de Lagny-sur-Marne et Chanteloup-en-Brie (RD231)

Du 30 mai au 10 juin 2022, le Département de Seine-et-Marne réalise sur la RD231, des travaux de réfection de la couche de roulement sur les communes de Lagny-sur-Marne et Chanteloup-en-Brie. L'objectif de ces travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine routier est le renforcement de la chaussée pour la sécurité et le confort des usagers de la route.

Ces travaux de rénovation de chaussées sur la RD231 se dérouleront en plusieurs étapes : le rabotage de la couche supérieure de la route existante, l'application de matériaux bitumineux qui constituera la nouvelle couche de roulement et enfin, la réfection de la signalisation horizontale à savoir les marquages au sol. Pour permettre la bonne exécution des travaux, ces derniers seront réalisés de nuit, sous fermeture totale de 21h à 5h.

Cette opération d'un montant de 222 000 € est entièrement financée par le Département de Seine-et-Marne.

Contacts presse :

Pauline Maingre – pauline.maingre@departement77.fr – 01.64.14.60.42

Anne-Laure Boinnard – anne-laure.boinnard@departement77.fr – 01.64.87.38.17